

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01366 Numéro SIREN : 752 021 402 Nom ou dénomination : GSMC
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2024 sous le numéro de dépôt 4232

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GSMC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 ZAC DU PONT SANS PAREIL 62610 ARDRES		Durée de l'exercice précédent* 11					
Numéro SIRET* 7 5 2 0 2 1 4 0 2 0 0 0 2 5		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122023	N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
		Fonds commercial (1) AH	AI	450 000	450 000		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ	824 932	608 694	216 238	119 950
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	268 101	221 966	46 134	31 513
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	35 892	35 892		
		Immobilisations en cours AV	AW	13 275		13 275	29 620
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	56 831		56 831	54 423
TOTAL (II) BJ		1 649 033	BK	866 553	782 480	685 507	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	45 600		45 600	33 081
		Autres créances (3) BZ	CA	106 397		106 397	107 405
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG				1 230	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI					
	TOTAL (III) CJ	151 997	CK		151 997	141 717	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 801 031	1A	866 553	934 478	827 224	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL GSMC</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 406 000)			DA	406 000	406 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1 581 983)	(1 426 984)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(217 068)	(154 999)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	4 944	
	TOTAL (I)			DL	(1 388 107)	(1 175 983)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		28 068
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	57 000	57 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	71 803	362 877
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 800	9 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	594	35 544
	Autres dettes			EA	2 189 387	1 510 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 322 585	2 003 208	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	934 478	827 224	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 265 585	1 946 208
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

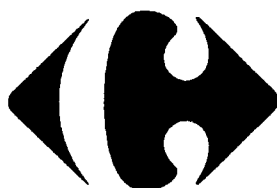
Désignation de l'entreprise : <u>SARL GSMC</u>							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	5 096 000		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	237 055	FH		FI	237 055	124 681	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	237 055	FK		FL	237 055	5 220 681	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	49		
	Autres produits (1) (11)					FQ	57 593		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	237 055	5 278 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 480	3 725 155	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		646 699	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	300 711	541 842	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 910	41 736	
	Salaires et traitements*					FY		294 956	
	Charges sociales (10)					FZ		85 239	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	49 336	80 506
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	(4 001)	6 457	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	365 437	5 422 592
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(128 382)	(144 268)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		769	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP		769	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	83 740	11 500	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	83 740	11 500
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(83 740)	(10 731)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(212 123)	(154 999)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL GSMC</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			730	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			730	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			730	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	4 944			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 944		730	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 944)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	237 055		5 279 824	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	454 123		5 434 823	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(217 068)		(154 999)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		7 439	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		769	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	81 294	2 881	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6		obligatoires A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe) :								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements dérogatoires					4 944			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

COMPTES ANNUELS

SARL GSMC
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2023

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	450 000		450 000	450 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	824 933	608 694	216 238	119 950
Installations techniques, mat. et outillage	268 101	221 967	46 135	31 514
Autres immobilisations corporelles	35 892	35 892		
Immobilisations en cours	13 276		13 276	29 620
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 832		56 832	54 424
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	45 600		45 600	33 082
Autres créances	106 398		106 398	107 405
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				1 231
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 801 032	866 553	934 479	827 225

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 406 000)	406 000	406 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-1 581 984	-1 426 984
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-217 068	-154 999
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 945	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		28 069
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	57 000	57 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 804	362 878
Dettes fiscales et sociales	3 800	9 057
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	594	35 544
Autres dettes	2 189 388	1 510 661
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	934 479	827 225

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Ventes de marchandises				5 096 000
Production vendue de biens				
Production vendue de services	237 055		237 055	124 681
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	237 055		237 055	5 220 681
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				50
Autres produits				57 593
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			237 055	5 278 324
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 481	3 725 155
Variation de stock (marchandises)				646 699
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			300 712	541 842
Impôts, taxes et versements assimilés			17 910	41 736
Salaires et traitements				294 956
Charges sociales				85 239
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 336	80 507
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			-4 001	6 457
CHARGES D'EXPLOITATION			365 438	5 422 593
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				770
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				770
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			83 741	11 501
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			83 741	11 501

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		730
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		730
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		730
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 945	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 945	730
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	237 055	5 279 824
TOTAL DES CHARGES	454 123	5 434 824
BENEFICE OU PERTE	-217 068	-154 999

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 15% du CAHT HE.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est

négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	450 000					450 000
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL	450 000					450 000

3.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre		3 000				3 000
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement	690 850	131 083				821 933
Installations, matériels	241 939	26 162				268 101
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 892					35 892
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	29 620	57 127	73 472			13 276
Avances et acomptes						
Participations						
Autres immobilisations financières	54 424	2 408				56 832
TOTAL	1 052 725	219 781	73 472			1 199 034

3.1.3. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2023
Terrains						
Constructions et agencements	570 900	37 795	0			608 694
Installations - Matériels	210 425	11 541				221 967
Autres Immos corporelles	35 892					35 892
TOTAL	817 217	49 336	0			866 553

3.1.4. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2023	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	56 832		56 832
Créances clients	45 600	45 600	
Etat : impôts et taxes diverses	69 327	69 327	
Autres créances	37 071	37 071	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	208 830	151 998	56 832
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

3.1.5. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 417
Disponibilités	
TOTAL	3 417

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 406 000 euros divisé en 1 000 actions de chacune 406,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	406 000							406 000
Prime d'émission, fusions, Apport								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-1 426 984				-154 999			-1 581 984
Résultat de l'exercice	-154 999		217 068		154 999			-217 068
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées		4 945						4 945
TOTAL	-1 175 984	4 945	217 068					-1 388 107

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
- Amortissements dérogatoires		4 945			4 945
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques					
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux					
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs					
TOTAL		4 945			4 945
Dont :					
- Exploitation					
- Financier					
- Exceptionnel		4 945			

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2023	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	57 000			57 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 804	71 804		
Personnel et comptes rattachés				
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	3 800	3 800		
Autres dettes	2 189 388	2 189 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	594	594		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 322 586	2 265 586	0	57 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 056			

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	63 136
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	63 136

3.3. RESULTAT

3.3.1. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
- Sur opérations de gestion - Rentrées sur créances amorties - Produits de cession sur immobilisations incorporelles - Produits de cession sur immobilisations corporelles - Produits de cession sur immobilisations financières - Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	
- Sur opérations de gestion - Frais de personnel - Amendes et Pénalités - Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations financières cédées - Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital - Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	4 945

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements	9 387	9 387		
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	114 285	114 285		
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance	114 000	114 000		

4.2. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 771 977 040,00 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

GSMC

SARL au capital de 406.000 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
752 021 402 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 16 MAI 2024

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit – 217.068,02 euros, au poste « Report à Nouveau » dont le solde débiteur est ainsi porté à – 1.799.051,68 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME

